

Le vingt trois Juin mille sept cent quarante cinq ages
et trois publications comprises depuis l'instalation de la paroisse
de cette Eglise sans aucun empêchement, ni
opposition qui soit venue à notice connoissance des
Mariage futur mariage de Francois de ~~le~~ Mackay neuf
de Francois de Marie Martin de la paroisse Doyré Thure
de Mackay, père, et de Marie la conte veuve de vincent
et de Marie le gilbert de cette paroisse de laudre père, et après
avoir reçu le certificat de l'apostolique le curé d'oyré
par lequel il affirme avoir suffisamment fait sans au-
cune opposition, ni empêchement les voulus publi-
cations, ledit certificat en date du vingt et un
de ce mois, ainsi signé Marquet curé Doyré la
bénédiction mystique a été donnée aux voulus

Ingrandes-sur-Vienne _ Saint-Pierre et Saint-Paul _ 1741-1754

Baptêmes, Mariages, Sépultures - 9 E 135/1 - Vue 37

port que moy prestee souffre en l'affrance
et du contentement des chors que le sieur
autre esté present audit eschage gabriel de
Mareny, en son gement de spacie qui ne sauf
signer, et faireoit le conte force de l'oyeuse
que à figure prier d'autz prengez yf cheveu, et
priez priez vaient auz qui aut déclaré ne le
fengez. *Marguerite chue dirigez*